

2025/37

MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme

Extrait du registre des arrêtés

Arrêté N°0029/2025

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le

ID : 041-214102352-20250715-20259029-AR



Objet : Réglementation de la circulation – Essais Rallye

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2212-1,
VU le Code de la Route, notamment les articles R 411-30 et R 411-31 modifiés,
Vu la demande de Monsieur Rémy DUMOND concernant la séance d'essais pour le Rallye Cœur de France qui est prévu le Mercredi 24 septembre 2025 de 08h00 à 17h00 sur des routes communales pouvant entraîner un accident,
Considérant que la circulation sera amenée à être perturbée,
Afin d'éviter des accidents aux passants,

ARRETE

Article 1 : La circulation est interdite le Mercredi 24 septembre 2025 aux véhicules de tout type sur les routes suivantes :

- ➔ Route de la Poulinière : du lieu-dit le Mineray jusqu'au lieu-dit le Petit Peray
- ➔ Route du Mineray : du lieu-dit le Petit Peray jusqu'au lieu-dit Les Masselinières

Article 2 : Le stationnement sera également interdit sur ces voies communales.

Article 3 : La signalisation réglementaire se rapportant à cette opération sera mise en place par les organisateurs de la séance d'essais (panneaux et barrières).

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur l'Adjudant-Chef de la Brigade de Gendarmerie de Mondoubleau
- Aux organisateurs de la manifestation

Qui sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la mairie de Sargé sur Braye.

Fait à Sargé sur Braye, le 15 Juillet 2025

Le Maire,
Martine ROUSSEAU

Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Préfecture

le 15.10.7.1225

Et de la publication, le 17.10.7.1225

Le Maire,



Championnat de France des Rallyes 1^{ère} Division

28^{ÈME} RALLYE CŒUR DE FRANCE

MERCREDI 24 SEPT 2025

Séance d'Essai

4,06 km

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le

ID : 041-214102352-20250715-20259029-AR

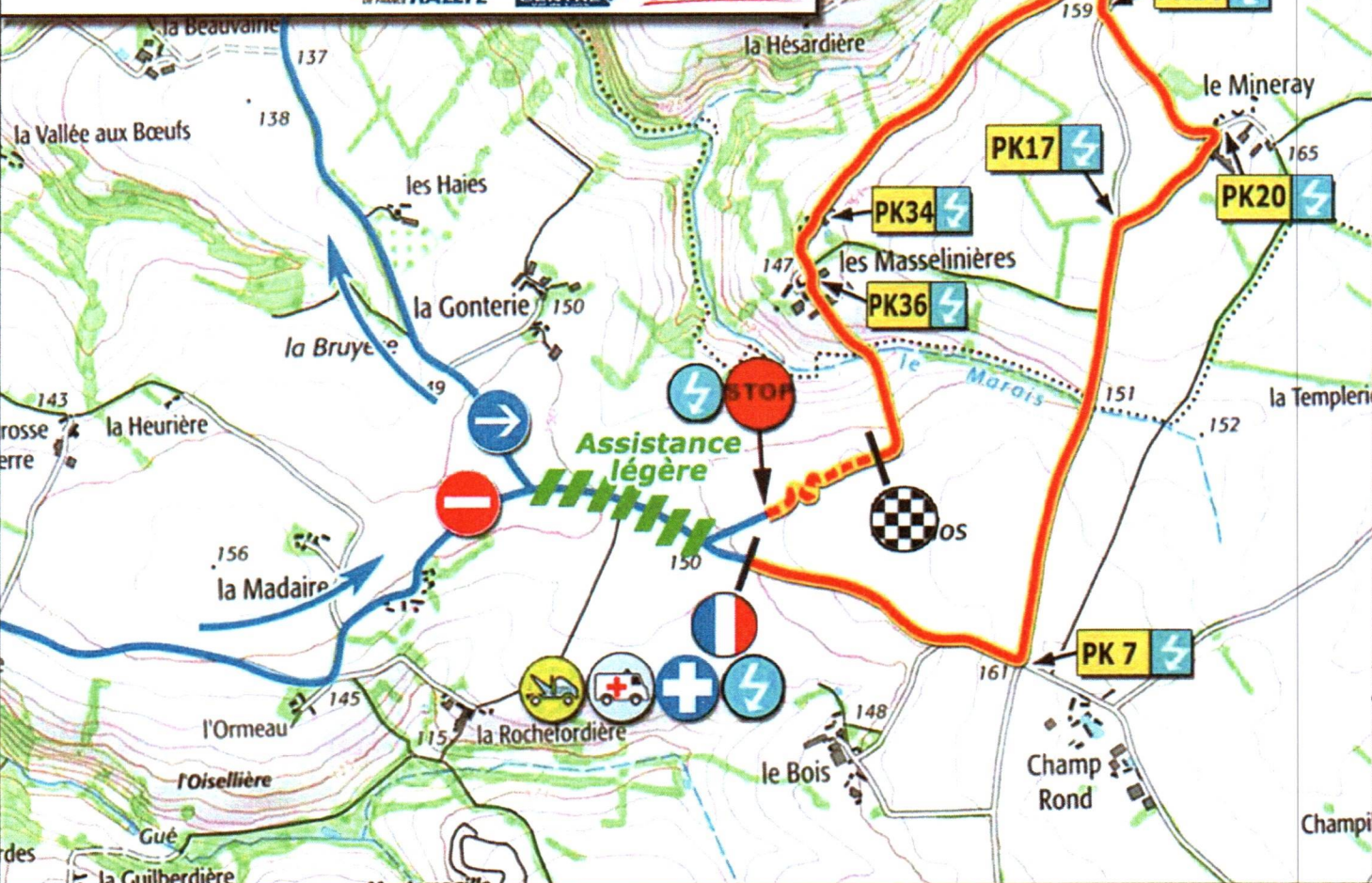


VENDÔME

FFSA
CHAMPIONNAT DE FRANCE RALLYE

FFSA
CHAMPIONNAT DE FRANCE RALLYE

ASA AGO
Cœur de France



LIAISON	DÉPART	ARRIVÉE	53 POSTE COMMISSAIRE Point kilométrique km
ROUTE NEUTRALISÉE	CONTRÔLE HORAIRE	POINT STOP	DÉBUT CASQUAGE
ZONE DE CHAUFFE	DÉPANNÉUSE	FIN CASQUAGE	FIN CASQUAGE
ÉPREUVE SPÉCIALE	MÉDECIN	RADIO	RADIO
ZONE DE DÉCELERATION	P	P	P
ZONE D'ÉVACUATION	BUQUETTES	BUQUETTES	BUQUETTES

